Reçu le 13/12/2010

COURRIER RÉSERVÉ
PRÉFECTURE DE L'ALLIER
23 NOV. 2010

	Info	Exécution
CAB		X
SG		
DIR PM		
1D	X	
2D	X	
MIC	X	
SEIS		
SEV		
[illegible]	X	

47/2010

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER
COMMUNE DE BESSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2010

Convocation du 2 Novembre 2010

Nombre de Membres :- En exercice 14
- Présents 11
- Votants 11

L'an deux mil dix, le huit novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. PAGNON Jean, Maire.

Etaient présents: Mmes et Mrs PAGNON Jean. GIRAUD René. BARICHARD Michèle. ROGUE Jean-Luc. SIRET Alain. LUNTE Dominique. ROUSSET Richard. VERDIER Frédéric. GOULÉE Annie. MALLET Richard. MALLET Jocelyne.

Etait absente excusée: Mme MACHURON Brigitte. Mr ROLLET Thierry.

Etait absente : Mme COLAS Carole.

M. Richard ROUSSET a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : RCEA

Le conseil rappelle sa délibération du 13 septembre 2010 par laquelle il sollicitait les pouvoirs publics afin que tout projet débouchant sur une issue rapide soit pris en compte.

Informé de la démarche de débat public et fort de ce constat, le conseil municipal de Besson, déclare :
- l'urgence de la réalisation de cette mise à niveau de RCEA sur l'ensemble de son tracé dans le département de l'Allier
- soutient la procédure de concession pour réaliser cette mise à niveau dans les meilleurs délais, sachant que le parti d'aménagement retenu doit correspondre au maintien des échangeurs et à la gratuité pour les déplacements locaux. Cet engagement ne doit pas pénaliser les travaux des programmes d'aménagement prévus par l'Etat (Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires 2010-2014)

Le conseil s'engage à mobiliser l'ensemble des citoyens de son territoire pour s'exprimer auprès de la commission du débat public sur ce projet de mise à niveau de RCEA.

MAIRIE DE BESSON 03.(Allier)

Pour copie conforme
Le Maire,
Jean PAGNON.

DOCUMENT DÉPOSÉ
LE 18 NOV. 2010
A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER